



Genève, le 29 janvier 2018  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département des finances de l'Etat de Genève  
(office des bâtiments) et du Département fédéral des finances (office de la construction  
et de la logistique)**

**Les futurs bâtiments de la police internationale et du centre fédéral pour  
requérants au Grand-Saconnex dévoilés**

**Un concours a permis de choisir un projet architectural pour les futurs bâtiments de la police internationale et du centre fédéral pour requérants d'asile, qui seront édifiés à côté de la piste de l'aéroport international de Genève. Ces constructions permettront d'offrir de bonnes conditions de vie aux requérants pendant la période finale du traitement de leur demande d'asile. Les seize projets soumis au jury font l'objet d'une exposition, qui se tient jusqu'au 9 février au 3, rue David-Dufour à Genève.**

Les autorités du canton de Genève et de la Confédération ont inauguré aujourd'hui une exposition présentant les seize projets soumis au jury du concours pour les futurs bâtiments de la police internationale (PI) et du centre fédéral pour requérants d'asile au Grand-Saconnex. D'une surface utile de 16'000 m<sup>2</sup>, cet ensemble permettra de réunir divers locaux de la PI actuellement éparpillés dans le secteur de l'aéroport. Il abritera aussi le Centre de coopération policière et douanière franco-suisse, des infrastructures destinées au séjour temporaire de requérants d'asile et un centre fédéral géré par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Fruit d'une étroite collaboration entre la Confédération et le canton, ce projet permettra en outre d'améliorer les synergies entre les différents acteurs regroupés sur le site dit du Bois-Brûlé, occupé actuellement par des bâtiments provisoires d'hébergement de migrants (centre des Tilleuls) gérés par l'Hospice général.

En vertu de la nouvelle loi sur la police, la PI assure la sécurité des missions diplomatiques, des tâches de police des migrations, la protection de personnalités ainsi que la sécurité aéroportuaire. Procédant elle-même à des renvois pour le compte des cantons et de la Confédération, la PI pourra minimiser ses déplacements et ses frais de fonctionnement grâce à son implantation à proximité immédiate de l'aéroport et de l'autoroute. La réalisation du projet permettra en outre de libérer une série de locaux actuellement occupés par la PI dans le périmètre de l'aéroport.

Les autres éléments du projet sont :

- le service asile et rapatriement de l'aéroport, unité assurant l'accueil des requérants d'asile, qui gère la procédure sur le plan cantonal et procède, le cas échéant, au rapatriement des personnes non acceptées, avec un secteur administratif et une zone de rétention;
- le Centre de coopération policière et douanière, organisme binational favorisant

l'assistance et la coopération entre la Suisse et la France;

- un centre fédéral pour requérants d'asile, conforme à la loi sur l'asile révisée plébiscitée par le peuple suisse le 5 juin 2016, qui disposera de 250 places d'hébergement parmi les 5000 prévues sur le territoire national.

### **Exposition des projets à la rue David-Dufour**

L'Etat de Genève et la Confédération ont organisé conjointement un concours d'architecture pour la construction du bâtiment de la police internationale et d'un des centres fédéraux de la région asile romande. L'objectif était d'avoir une cohérence architecturale entre les infrastructures destinées à la PI et celles qui concernent les migrants. Le jury, notamment composé de représentants de l'Etat de Genève et de la Confédération, a relevé la grande qualité des propositions soumises lors de ses conclusions, rendues le 10 novembre 2017. Il a retenu celle du bureau Berrel Berrel Kräutler de Zurich, qui répond en tous points au cahier des charges et présente d'excellentes qualités fonctionnelles et architecturales.

Les seize projets sont exposés au public du 30 janvier au 9 février 2018 à l'espace 3DD, 3, rue David-Dufour (rez), du lundi au vendredi de 12h30 à 18h.

*Pour toute information complémentaire :*

- *M. Henri Roth, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 022 327 98 22;*
- *Mme Emmanuelle Jaquet von Sury, porte-parole, Secrétariat d'Etat aux migrations, Département fédéral de justice et police, T. 058 461 60 38;*
- *M. Jonas Spirig, spécialiste communication, Office fédéral de la construction et de la logistique, Département fédéral des finances, T. 058 461 16 38.*